

De l'art chorégraphique à l'innovation de projet d'Éducation artistique et culturelle

Formation à des projets d'Éducation artistique et culturelle en danse en milieu scolaire et spécifique (ESAT, prisons, EHPAD, etc) dirigée par Claire Jenny avec Agathe Pfauwadel, Geisha Fontaine et Alvaro Morell

→ Module 2 : samedi 19 & dimanche 20 juin 2021

Module 3 : samedi 26 & dimanche 27 juin 2021

→ Tarif individuel :

1 module = 60€ / 2 modules = 100€

De l'art chorégraphique à l'innovation de projet d'Éducation artistique et culturelle

Ouverte à tout public, cette formation propose une réflexion sur la conception et les modalités de transmission de l'art chorégraphique dans le cadre de projets d'Éducation artistique et culturelle (EAC) au sein de l'école et de milieux spécifiques. Au travers de temps pratiques, réflexifs et méthodologiques se nourrissant de la rencontre des expériences et des vécus de chacun·e, cette formation veut fonder un savoir partagé et actif et apporter des clés de compréhension pour penser, construire, élaborer et réaliser, collectivement et en complémentarité, des projets EAC.

Composée de 3 modules, tout à la fois complémentaires et indépendants et dont le premier a eu lieu en octobre 2020, la formation est conçue et menée par Claire Jenny accompagnée de collaborateur·rice·s :

- Claire Jenny chorégraphe de la compagnie Point Virgule déploie un questionnement sensible sur les enjeux de la construction/reconstruction de l'individu quels que soient les contextes de ses projets. Personne Ressource pour l'Éducation Artistique et Culturelle, elle est reconnue pour son expertise dans la conception et la réalisation de créations partagées en milieu carcéral. Elle est co-auteure du livre *Chairs incarcérées : une exploration de la danse en prison*. Les aller-retours permanents entre ses projets professionnels et les accompagnements artistiques des publics fondent sa démarche artistique.
- Agathe Pfauwadel est interprète auprès de nombreux·ses chorégraphes tel·le·s que Odile Duboc, Georges Appaix et Alban Richard. Elle développe également de nombreux projets d'éducation artistique et culturelle en milieu scolaire. Parallèlement, après s'être formée en psychomotricité, elle mène des actions de formation et de sensibilisation à la danse auprès de personnes en situation de handicap et dans diverses structures de santé.
- Geisha Fontaine est chorégraphe et danseuse, docteure en philosophie de l'art (université Paris Panthéon-Sorbonne) et chercheuse en danse. Elle a notamment publié *Les danses du temps* aux Éditions du Centre National de la Danse et *Les 100 mots de la danse* publié chez Que Sais-je ? Elle participe par ailleurs à transmettre auprès d'un large public la culture chorégraphique via des conférences dansées.
- Alvaro Morell travaille depuis 1984 comme interprète auprès de nombreux·ses chorégraphes et metteur·se·s en scène. Il est également titulaire du diplôme d'État en danse contemporaine ainsi que d'un D.U en art-thérapie à Paris V. Depuis 2013 il intervient auprès des patients du Centre hospitalier des Murets (La Queue-en-Brie).

Conditions de participation

Ce plan de formation est destiné à toute personne désirant mener des projets d'Éducation artistique et culturelle en danse : artistes chorégraphiques professionnel·le·s, professeur·e·s de conservatoire, enseignant·e·s, professionnel·le·s des métiers de la culture (en particulier aux chargé·e·s des relations publiques et médiateurs), de l'éducation et du champ social, élu·e·s et autres professionnel·le·s susceptibles d'être prescripteur·rice·s d'action culturelle.

Modalités d'inscription

Pour candidater : envoyez votre dossier (CV, lettre de motivation) à masterclasses@atelierdeparis.org. Cette formation peut être prise en charge par l'Afdas, votre OPCA ou l'Adami dans le cadre des « Bourses Adami » sous certaines conditions. Il est possible de s'inscrire aux modules 2 et/ou 3. Pour tout renseignement : Juliette Mareschal
masterclasses@atelierdeparis.org – 01 417 416 25

Déroulé de la formation

Module 2 · La danse à la lisière des arts et des langages ?

Du 19 au 20 juin 2021

10h – 13h / 14h – 17h

Avec Claire Jenny, Geisha

Fontaine et Agathe

Pfauwadel

À l'appui de contenus artistiques et culturels mettant en jeu la notion de la danse à la lisière des arts et des langages ?, les stagiaires issu·e·s de divers contextes professionnels questionnent ce qui les rassemble versus ce qui les distingue. Ensemble, ils·elles cernent divers enjeux et modalités de projets d'Éducation artistique et culturelle en danse qui les relient.

Objectifs :

- Situer la création chorégraphique dans un contexte pluriel à la croisée des langages, des arts et des savoirs
- Interroger et partager les expériences et contextes professionnels de chacun·e afin d'élaborer en commun des modalités de transmission de l'art chorégraphique dans les champs du sensible et de la pensée et un savoir partagé dans la conduite de projets EAC
- Appréhender la culture chorégraphique, artistique et son rôle dans les projets EAC
- Placer les projets EAC dans le contenu et les prérogatives de l'École, du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et/ou de son contexte professionnel

Module 3 · Au-delà de l'école, la création partagée avec des publics spécifiques

Du 26 au 27 juin 2021

10h – 13h / 14h – 17h

Avec Claire Jenny, Alvaro

Morell et Agathe Pfauwadel

Au-delà de l'école, en explorant de nouveaux contextes et publics ce module se propose d'interroger diverses expériences de projets d'Éducation artistique et culturelle, notamment en milieu carcéral et hospitalier.

Comment les contenus et les modalités de transmissions et de créations dansées imaginés au sein de l'école résonnent avec d'autres contextes ? Comment le partenariat se joue-t-il alors ? Avec qui ? Comment et pourquoi ?

Objectifs :

- Interroger les différentes modalités d'un projet EAC, contenus et pratiques de transmission, au sein de divers contextes avec des publics variés
- Mettre en perspectives divers contenus et modalités de transmission de l'art chorégraphique qui s'élaborent à l'école et en milieux spécifiques
- Construire un projet en partenariat avec divers professionnel·le·s issu·e·s de champs d'interventions variés
- Fonder un savoir partagé dans la conception et la conduite de projets EAC
- Inscrire les projets EAC dans le contenu et les prérogatives de son milieu (école, hôpitaux, ESAT, prisons, etc...).

Atelier de Paris / CDCN

L'Atelier de Paris / CDCN est une structure culturelle - association loi 1901 - dont l'objectif est d'agir pour le développement de l'art chorégraphique en faveur des professionnel·le·s et des publics.

L'Atelier de Paris met en œuvre son projet tourné vers des activités de formation, de création, de production et de diffusion. Le CDCN propose chaque saison aux artistes chorégraphiques et professionnel·le·s du spectacle vivant une formation continue de haut niveau dispensée par les artistes les plus important·e·s de la scène internationale.

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901, subventionnée par :



Le programme de formation est soutenu par :

